



Nederlands arbeidsrecht voor de Franse ondernemer: de hoofdlijnen

28 juni 2007

Matthijs Bos, Partner van Van der Steenhoven advocaten,
Patricia Schneiders, Directeur van de CFCI Pays-Bas
hebben het genoegen u uit te nodigen voor de

POT VAN DER STEENHOVEN ADVOCATEN

van de Franse Kamer van Koophandel en Fabrieken in Nederland
Het thema van de avond is "Nederlands arbeidsrecht voor de
ondernemer; de hoofdlijnen".

op donderdag 28 juni 2007

U bent van harte welkom vanaf 18.00 uur in de tuin van Van der
Steenhoven advocaten, Herengracht 582-584, 1017 CJ Amster

van der Steenhoven



www.vandersteehoven.nl

Gelieve vóór 21 juni 2007 te reageren; per e-mail naar j.citroen@cfci.nl

Voor meer informatie kunt u contact opnemen met Jeannine Citroën +31 (0) 20 562 82 17



[\(Clickez ici pour la version française\)](#)

CLUB-INFO @ CFCL.NL

Bulletin 2007-2



van der Steenhoven



**En gagnant les cœurs,
on touche plus facilement les esprits**

Van der Steenhoven Advocaten cumule une expérience de plus de vingt ans d'activité nationale et internationale. Il comprend actuellement 22 avocats spécialisés dans le droit des affaires, droit du travail, droit de la responsabilité et droit de la propriété intellectuelle.

Un coup d'œil rapide sur son site donne une idée de « l'esprit » du cabinet. En effet, il fait les déclarations suivantes:

*
En gagnant les cœurs, on touche plus facilement les esprits

*
Vos intérêts sont en bonnes mains

*
Nous croyons en notre implication et en notre clarté

*
Nous croyons en nos connaissances et en notre expérience

*
C'est grâce à notre inspiration que nous obtenons des résultats

*
Peu de mots, certes, mais une vraie déclaration de foi.

La pluie nous fit la politesse de s'arrêter quelques heures pour le Pot de Van der Steenhoven Advocate

Amsterdam, 28 juin 2007 Le cabinet de Van der Steenhoven est situé dans un immeuble classé sur un des plus beaux canaux d'Amsterdam. Derrière une façade imposante, il cache un magnifique jardin que la ville garde secrètement. Alors que la pluie avec une ténacité remarquable n'avait pas cessé depuis une semaine, elle s'est soudainement arrêtée et c'est dans ce jardin secret et splendide que Jan van der Steenhoven nous a reçu chaleureusement.

Après le traditionnel mot de Patricia Schneiders Mathijs Bos, Associé du cabinet, a fait une très intéressante présentation (voir page 2) sur le droit du travail néerlandais pour l'entrepreneur français.

La soirée s'est prolongée et les membres du Club Affaires ont fait honneur à un buffet espagnol, prélude de vacances ensoleillées qui a certainement facilité les échanges verbaux traditionnels qui caractérisent les pots de la Chambre.



Nieuws: Nederlands arbeidsrecht voor de Franse ondernemer: de hoofdlijnen

van der Steenhoven advocaten n.v.
Herengracht 582-584, 1017CJ Amsterdam
Tel +31(0)206077979, www.vandersteenhoven.nl

